

Présentation

L'école de natation proposée par les piscines de Quimper Bretagne Occidentale a pour objectif l'apprentissage de la natation pour le plus grand nombre. Elle s'adresse aux enfants - partir de 6 ans ou entrant en CP, et aux adultes.

Les enfants et les adultes bénéficient de cours d'apprentissage et de perfectionnement des différentes nages. Les cours se déroulent de septembre - juin, - l'exception des vacances scolaires, des jours fériés, des jours de compétitions et des périodes de vidange. Ils ont lieu une fois par semaine, sur un jour et un horaire fixes qui ne pourront être modifiés en cours d'année qu'après accord de la direction des piscines ou de son représentant.

Conditions d'inscription

L'inscription - un cours de l'école de natation est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place - quiconque de quelque manière que ce soit, - titre gratuit ou onéreux. Un formulaire santé complété est obligatoire afin de valider l'inscription. Certificat médical optionnel.

À l'issue d'un test de niveau que l'éducateur sportif détermine, vous choisirez votre cours. Si le cours que vous avez choisi est complet, il vous sera automatiquement proposé un autre jour et un autre horaire. En dernier recours, vous serez inscrit sur une liste d'attente.

Muni de votre bulletin d'inscription, validé par l'éducateur sportif, vous pouvez alors procéder au paiement des cours en espèces, carte de crédit, chèque bancaire, chèque vacances, coupons Sport. Si vous bénéficiez d'une prise en charge de votre comité d'entreprise, nous vous invitons - vous rapprocher de l'accueil, qui vous indiquera les conditions d'acceptation. Votre inscription n'est effective qu'après paiement des sommes dues. Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

Les conditions générales d'inscription des piscines de Quimper Bretagne Occidentale sont réputées connues et acceptées dès le paiement et quel que soit le mode de paiement (chèque, carte bancaire ou espèces).

Les tarifs 2023/2024 *

(de septembre 2023 - juin 2024)

les tarifs sont donnés - titre indicatif, sous réserve de validation par le conseil communautaire :

- 210 € pour la session
- 190€ pour une inscription complémentaire annuelle (dans le cas de 2 inscriptions ou plus d'une même famille pour une activité annuelle)

L'inscription - l'école de natation est définitive. En cas d'absence ou d'abandon, les frais d'inscription restent intégralement acquis aux piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Modification / annulation / interruption d'un programme

En cas d'annulation, modification ou interruption d'un programme :

> Du fait des piscines de Quimper Bretagne Occidentale

La direction des piscines de Quimper Bretagne Occidentale peut être contrainte de devoir modifier, annuler ou interrompre les leçons de natation :

- si le nombre minimum de participants n'est pas atteint,
- si les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas de force majeure (problèmes techniques, etc...),
- pour un motif d'intérêt général.

La direction des piscines de Quimper Bretagne Occidentale vous proposera une solution de rattrapage si cela est possible.

Si les solutions proposées ne vous conviennent pas, Quimper Bretagne Occidentale procédera au remboursement des sommes déjà versées, pour une annulation intervenant avant le début de votre programme. Pour l'interruption d'un programme en cours, Quimper Bretagne Occidentale remboursera les sommes déjà versées au prorata du temps restant - réaliser.

> De votre part

Dans le cas où vous ne vous êtes pas présenté - une séance, pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement ni rattrapage ne sera possible.

Dans le cas où vous devez interrompre la session de manière définitive pour des raisons médicales : un remboursement des séances restantes ne pourra intervenir qu'après réception d'un certificat de votre médecin attestant de l'inaptitude - suivre l'activité jusqu'à son terme et précisant sa date d'effet.

La demande doit être faite - :

Monsieur le vice-président délégué
délégué aux piscines et - Atout Aport - Service des piscines
159 boulevard de Créac'h Gwen - 29000 Quimper

Rappel du règlement intérieur

Le port d'un short, caleçon de bain et bermuda est interdit. La douche savonnée et le passage dans le pédiluve sont obligatoires.

Le port d'un bonnet de bain est obligatoire.

Des casiers fermés - clés sont mis - votre disposition dans les vestiaires. La direction décline toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol de vos effets personnels. Il est interdit de pénétrer sur les bords du bassin sans y avoir été autorisé par les éducateurs sportifs.

Il est interdit de courir, de crier et de pousser les autres baigneurs dans l'eau. Pour des raisons de sécurité, l'apnée est interdite.

En acquittant le droit d'entrée, les usagers sont considérés comme ayant pris connaissance et ayant accepté le présent règlement.

Le règlement intérieur est consultable - l'entrée des piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Responsabilités

Les usagers sont responsables :

- de tout accident ou incident qu'ils pourraient subir ou causer - un tiers du fait de l'inobservation du règlement intérieur dont ils attestent avoir pris connaissance, des consignes de sécurité dictées par les éducateurs sportifs et l'ensemble du personnel des piscines,
- de tous les dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes.

Quimper Bretagne Occidentale décline toute responsabilité en cas :

- d'accidents liés au non-respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité ou - la suite de l'utilisation des installations en dehors des cours dispensés dans le cadre de l'école de natation,
- de perte, de vol ou de dégradation d'objets de toute nature appartenant aux usagers.

Relations usagers

Pour toute demande particulière liée - l'école de natation, n'hésitez pas - solliciter l'équipe des piscines de Quimper Bretagne Occidentale. Pour toute demande de renseignement vous pouvez contacter aux heures d'ouverture au public, l'accueil d'aquarive au 02 98 52 00 15 ou envoyer un mail - l'adresse suivante : aquarive@quimper.bzh. La demande doit être faite - : Monsieur le vice-président délégué aux piscines et - Atout Aport - Service des piscines - 159 boulevard de Créac'h Gwen - 29000 Quimper

Informatique et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné - inscrire les usagers dans un cours de natation en fonction de leur âge et de leur niveau. Le destinataire des données est le Service piscines de Quimper Bretagne Occidentale. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription.

Conformément - la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant - : Monsieur le vice-président délégué aux piscines et - Atout Aport - Service des piscines - 159 boulevard de Créac'h Gwen - 29000 Quimper

Piscine Aquarive

159 bd de Creac'h Gwen - 29000 Quimper

Renseignements et informations

tél. 02 98 52 00 15 / courriel : aquarive@quimper.bzh

www.quimper-bretagne-occidentale.bzh/piscines

École de natation

Session 2023/2024

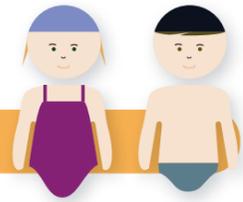
Cours adultes/enfants

Piscines de



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

Cours adultes



Niveaux	Pré-requis	Objectifs attendus	Jours	Horaires
Apprentissage 1^{er} niveau	• tête dans l'eau	• propulsion ventrale et dorsale • découverte brasse et dos	lundi	18h30 - 19h10
Apprentissage 2^e niveau	• étoile ventrale • étoile dorsale • propulsion sur quelques mètres	• brasse et dos (mécanique) • propulsion dans le grand bassin	vendredi	19h - 19h40
Perfectionnement 1^{er} niveau	• 25 m brasse • 25 m dos	• maîtrise de la brasse coulée et du dos • début du crawl	mercredi vendredi	18h05 - 18h45 19h - 19h40
Perfectionnement 2^e niveau	• 25 m brasse • 25 m dos crawlé • crawl non acquis	• maîtrise des 3 nages • découverte papillon • plongeurs	lundi mercredi jeudi	19h15 - 19h55 18h05 - 18h45 19h - 19h45
Perfectionnement 3^e niveau	• maîtrise des 3 nages • début papillon	• maîtrise des 4 nages • virages • plongeurs	lundi mercredi jeudi	19h15 - 19h55 18h05 - 18h45 19h45 - 20h25

Informations générales

Session annuelle du 11 septembre 2023 au 30 juin 2024

- Cours de 40 minutes
- Pas de cours pendant les vacances scolaires
- Le bonnet de bain est obligatoire

Conditions d'inscriptions

- Enfants - partir de 6 ans ou entrant en CP
- **Test obligatoire** pour toutes nouvelles inscriptions.
- **Formulaire santé complété obligatoire**

Quelques règles de fonctionnement

- Par mesure d'hygiène, il faut retirer ses chaussures en arrivant dans les vestiaires, même pour les parents qui accompagnent leurs enfants pour se changer,
- La douche savonnée avant d'arriver sur le bassin est obligatoire,
- **Le bonnet de bain est obligatoire.**

LES TARIFS 2023/2024*

(de septembre 2023 - juin 2024)

- 210 €
- 190 € l'inscription complémentaire

Modes de paiement acceptés : espèces, chèques, carte bancaire, chèques vacances, coupons sport ANCV.

Modalités d'inscription 2023

- **Pour les réinscriptions**
Entre le 3 juillet et le 3 août.
Par téléphone ou à l'accueil d'Aquarive
- **Pour les nouvelles inscriptions**
Entre le 4 août et le 3 septembre.
Par téléphone ou à l'accueil d'Aquarive

Paiement du lundi 4 au vendredi 8 septembre de 9h30 - 12h.

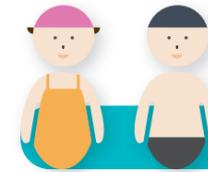
Début des cours la semaine du 11 au 26 septembre 2023.

TEST OBLIGATOIRE

- Pour les **nouvelles inscriptions** :
- - partir du 3 juillet, idéalement entre 12h-14h ou après 17h.

* Sous réserve de validation par le conseil communautaire

Cours enfants



Niveaux	Pré-requis	Objectifs attendus *	Jours	Horaires
Familiarisation	• pas de tête dans l'eau	• allongement ventral et dorsal • propulsion - immersion	mercredi jeudi	16h35 - 17h15 17h30 - 18h10
Apprentissage 1^{er} niveau	• tête dans l'eau	• propulsion ventrale et dorsale • découverte brasse et dos • saut et déplacement en grande profondeur	lundi mardi mercredi mercredi mercredi jeudi vendredi	17h45 - 18h25 17h30 - 18h30 14h20 - 15h 16h35 - 17h15 17h20 - 18h 17h30 - 18h10 17h30 - 18h10
Apprentissage 2^e niveau	• étoile ventrale • étoile dorsale • propulsion sur quelques mètres	• brasse et dos (mécanique) • propulsion dans le grand bassin	lundi mardi mercredi mercredi mercredi mercredi jeudi vendredi samedi	17h45 - 18h25 18h15 - 18h55 14h20 - 15h 15h50 - 16h30 16h35 - 17h15 17h20 - 18h 18h15 - 18h55 18h15 - 18h55 9h45 - 10h25
Perfectionnement 1^{er} niveau	• 25 m brasse • 25 m dos (mécanique acquise)	• maîtrise de la brasse coulée et du dos • début du crawl	mardi mercredi mercredi mercredi jeudi vendredi samedi	18h15 - 18h55 15h05 - 15h45 15h50 - 16h30 17h20 - 18h 18h15 - 18h55 18h15 - 18h55 9h - 9h40
Perfectionnement 1/2			mardi mercredi	17h30 - 18h10 14h20 - 15h
Perfectionnement 2^e niveau	• 25 m brasse • 25 m dos crawlé • crawl non acquis	• maîtrise des 3 nages • découverte papillon • plongeurs	mardi mercredi mercredi jeudi vendredi	19h - 19h40 15h05 - 15h45 15h50 - 16h30 18h15 - 18h55 17h30 - 18h10
Perfectionnement 3^e niveau	• maîtrise des 3 nages • début papillon	• maîtrise des 4 nages • virages • plongeurs	mardi mercredi	19h - 19h40 15h05 - 15h45

* : il est entendu par "objectif attendu", l'évolution de l'enfant au travers des leçons de natation pour pouvoir changer de niveau l'année suivante. Cette évolution peut varier en fonction des capacités, de la sensibilité, de la réceptivité et de l'assiduité de l'enfant au cours.

Rappel dates des vacances scolaires 2023-2024

- **vacances de la Toussaint**
du lundi 23 octobre au dimanche 5 novembre
- **vacances de Noël**
du lundi 25 décembre au dimanche 7 janvier

- **vacances d'hiver**
du lundi 26 février au dimanche 10 mars
- **vacances de printemps**
du lundi 22 avril au dimanche 5 mai